

Paris, le 8 mars 2019

**Madame Catherine GUILLOUARD**  
Présidente directrice générale de la RATP  
54 quai de la Rapée  
75599 Paris cedex 12

**Objet : préavis de grève**

Madame la Présidente directrice générale,

Pour donner suite à l'alarme sociale déposée le 26 février dernier et au constat de désaccord qui s'en est suivi nous déposons, par la présente, un préavis de grève.

La CGT-RATP réaffirme son opposition à la politique de l'entreprise menée dans le cadre de la mise en place des conditions pour l'ouverture à la concurrence du réseau Bus dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Plus largement, le projet de loi actuellement en discussion au Sénat fixera le cadre nécessaire à une privatisation à terme de notre entreprise et sans nul doute vise à casser un outil de service public du transport urbain en Ile-de-France et précipite l'EPIC vers le démantèlement.

Comme par ailleurs, la préparation de ce projet s'accompagnera également d'une recherche effrénée de productivité pour faire de la RATP une entreprise comme les autres, bon prétexte pour mettre en œuvre de nouvelles organisations du travail (flex office, diapason ...) vecteurs de phénomènes d'isolement des salariés, de fragilisation des individus et de souffrance au travail.

Au regard de ces éléments maintes fois rappelés par notre organisation syndicale, nous déposons sur ces motifs et par la présente un préavis de grève.

Ainsi, ce préavis de grève couvre l'ensemble des services et des catégories professionnelles de l'entreprise du lundi 18 mars 2019 - 22 h au mercredi 20 mars 2019 - 7 h.

**Nous appelons l'ensemble des agents de la RATP à se mobiliser le mardi 19 mars 2019 en participant aux initiatives ce jour-là, notamment à la manifestation qui sera organisée à Paris.**

Soyez assurée, Madame la Présidente directrice générale, de l'expression de notre considération.